

Adoptez le paiement par prélèvement, un moyen simple et sécurisé d'effectuer votre règlement.

POUR TOUT NOUVEAU MANDAT DE PRELEVEMENT RECURRENT SOUSCRIT A PARTIR DU 01-07-2017, BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION DE 2€ SUR VOTRE COTISATION

MANDAT DE Prélèvements SEPA

CSPC
UNPI31
UNPI09

Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CSPC-UNPI31-UNPI09 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CSPC-UNPI31-UNPI09.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veillez compléter les champs marqués**

Votre nom, prénoms du débiteur * Numéro Adhérent.....

Votre adresse *

Numéro et nom de la rue

*

Code postal

Ville

Pays

*

Les coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

*

Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier code)

Merci de joindre un RIB comportant les mentions BIC ET IBAN

Nom du créancier * CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE LA HAUTE GARONNE ET DE L' ARIEGE

* Identifiant Créancier SEPA : **FR11ZZZ495773**

* ADRESSE : 63 RUE ALSACE LORRAINE BP 40927 * CP : 31009 * VILLE : TOULOUSE CEDEX 6 FRANCE

Type de paiement * Paiement récurrent / répétitif

ponctuel

Signé à * TOULOUSE

le

*Veillez signer ici